

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 10 (1934-1935)

Heft: 6

Rubrik: Communications du C.C.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont repoussés, mais le 5 septembre, les Rhénans et les Westphaliens s'engouffrent par la brèche du Nord-Est. Tous les appels de secours lancés par télégraphie sans fil ou par pigeons restent sans réponse. Une première offre de reddition est repoussée. Le 6 au matin, on brûle les drapeaux. Le 7 le bombardement s'intensifie sur les forts pris à revers, et le général Fournier envoie un parlementaire aux avant-postes. Le drapeau blanc est hissé, Maubeuge capitule, permettant aux Allemands d'envoyer des renforts bienvenus aux vaincus de la Marne. La garnison a perdu cinq mille hommes!

Communications du C. C.

3^e Séance du Comité central, les 27/28 octobre, à l'Hôtel Schweizerhof, Olten

Le comité central s'est réuni au complet en une fructueuse séance de laquelle nous voulons donner ci-après un bref compte-rendu:

1. Les procès-verbaux des dernières séances sont acceptés sans discussion et avec remerciements à leurs auteurs. Le procès-verbal de l'assemblée des délégués, à Rapperswil, est parvenu aux sections ces derniers jours.

2. Le président central Maridor oriente brièvement sur la coopération de la direction de notre association à l'action contre l'accord de la Suisse pour l'*admission des Soviets dans la Société des Nations*. Une coopération à une initiative demandant le retrait de la Suisse de la Société des Nations, est par nous d'avance refusée.

3. Le président central rapporte sur la splendide *manifestation aux Rangiers* qui eut lieu le 30 septembre et fut organisée en commun par la Société suisse des Officiers et l'ASSO.

4. Notre camarade sergt.-maj. Weber, chef de discipline pour le ski dans notre association, également président du comité d'organisation des *Concours de ski de l'ASSO en 1935 à Glaris*, oriente sur ces derniers. Le projet du nouveau règlement de ski de l'ASSO qui s'adapte aux nouvelles prescriptions du DMF dernièrement parues, est établi. Après discussion, il est décidé de le soumettre pour une mise au net rédactionnelle à une commission de trois membres et de le transmettre ensuite au DMF pour acceptation. Pour la date des concours de ski à Glaris, voir sous « Communications du Comité central ».

5. La composition du jury pour les *Exercices en campagne* a subi une modification du fait de la démission pour motifs d'ordre professionnel de M. le cap. Kurzmeyer à Lucerne. Selon décision du comité central, le poste vacant résultant de ce départ ne sera pas repoussé. M. le cap. Kurzmeyer est remercié chaleureusement pour les services rendus. Il ressort du rapport du chef de discipline que jusqu'à aujourd'hui 80 rapports sont parvenus et qu'en général un excellent travail a été accompli dans les sections. Un nouveau formulaire n° 5, facilitant l'appréciation de la conduite des groupes au combat et des patrouilles, a été créé.

6. Le président du *comité technique*, adj.-sous-off. Weiss-haupt, fait au comité central des propositions concernant la nouvelle formation du comité technique. Les nominations seront publiées dans l'organe central, aussitôt que la liste en aura été établie définitivement. Au sujet de la formation d'une Union des Vétérans, proposition émise par les différents cercles de vétérans, une circulaire parviendra prochainement aux groupements et sections.

7. L'effectif des abonnés de l'*organe central* donne l'occasion au comité central d'intervenir auprès des sections par une circulaire qui leur développera les mesures à prendre susceptibles d'augmenter les abonnements.

8. La remise des rapports des sections sur les *concours périodiques* n'est pas encore terminée. La participation des sections a augmenté dans toutes les trois disciplines. De surprenants et excellents résultats de quelques sections dans le

lancement de grenades, donnent lieu à quelques remarques et à la remise d'une tâche au chef de discipline.

9. Le *caissier central* profite de l'occasion pour revenir sur la question des arriérés de quelques sections et de faire au comité central des propositions y relatives. De nouvelles *cartes de membres* doivent être remises, pour en faire l'essai pendant l'exercice 1935, à deux groupements cantonaux. Le contrôle des *listes de concours* des sections a été effectué avant la séance par le caissier central et le chef de discipline. Il devra être poursuivi lorsque tous les rapports des sections seront rentrés. La proposition du président du groupement cantonal soleurois, faite à la dernière assemblée des délégués et concernant la *fixation d'une cotisation annuelle unique pour les deux catégories de membres*, est examinée. Le comité central proposera à l'assemblée des délégués 1935, de laisser, à partir de 1936, la cotisation annuelle à 80 cts. pour la catégorie A et d'augmenter à 50 cts. celle de la catégorie B, afin de n'avoir plus à réclamer de paiements supplémentaires pour les membres de la catégorie B qui prennent part aux concours. La question d'une baisse de prix possible pour l'insigne de l'association est confiée au caissier central pour étude.

10. Le comité central prend des mesures pour l'accélération de la remise des pouvoirs pour les *distinctions* différée jusqu'alors et il charge le nouveau chef de discipline de préparer la révision du règlement des distinctions.

11. Conformément à la décision de l'assemblée des délégués 1930 à Rorschach, M. le colonel Léderrey, instructeur d'arrondissement de la 1^e division, a créé un clair et concis règlement « *Service en campagne pour Sous-officiers* ». D'inattendues résistances provenant de lieux compétents se sont manifestées contre la diffusion de cet ouvrage, dans l'armée. Le comité central décide à l'unanimité la remise du nouveau règlement au sein de l'association pour le prix de revient de 30 cts. par exemplaire.

12. Le secrétariat central est chargé de prendre contact avec la Société suisse des Officiers afin d'obtenir une unité d'action dans la question de la *réorganisation de l'instruction du sous-officier*, du développement du travail hors service du sous-officier et de l'amélioration du contact entre l'armée et l'ASSO.

13. Le *port de l'uniforme hors service*, selon communication de l'Intendance fédérale du matériel de guerre, doit être réglée par une décision du DMF. Les propositions s'y rapportant, demandées par l'IMG au secrétariat central, ont trouvé à Berne un accueil favorable.

14. *Groupements et sections*. Deux nouvelles sections, *Neuveville* et *Locarno*, sont admises dans l'association. Le nombre des sections de cette dernière est porté ainsi à 104. De nouvelles fondations sont encore en vue et des mesures appropriées seront prises contre deux sections jusqu'ici assez inactives, ceci dans le but de leur insuffler une nouvelle vie.

15. Divers.

a) Le groupement cantonal bernois a laissé organiser, pour le 11 novembre par la section *Burgdorf*, une *course de patrouilles intercantonales*, ceci sans tenir compte de l'art. 43 des statuts centraux. Le comité central est de l'avis que, pour éviter la dispersion des forces, les manifestations intercantonautes ne doivent être organisées à l'avenir que par l'Association suisse des Sous-officiers.

b) Etant donné que le *referendum contre la prolongation des écoles de recrues* a quelque chance de réussite par suite de l'attitude des socialistes et communistes, il est décidé, sur proposition du secrétariat central de proposer à la Société suisse des Officiers la mise sur pied d'un cours ou conférence destiné à éclairer efficacement la population sur la nécessité de la prolongation des services d'instruction.

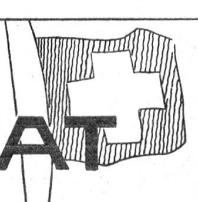
c) Sur la base d'une proposition du secrétariat central pour la création d'un *prospectus illustré de recrutement* et pour l'*organisation plus intensive du recrutement* dans les écoles de sous-officiers et de recrues, ce dernier est chargé d'étudier des propositions y relatives à l'intention de la direction de l'association.

morgen eine Käsespeise!

das ist nicht nur eine gute Idee -

das ist eine nationale

Schweiz. Milchkommission - Jäggi & Wüthrich



d) Le camarade Studer reçoit, sur sa proposition, la tâche d'atteindre les sections qui jusqu'à aujourd'hui ne se sont pas occupées de notre meilleure discipline d'instruction, les exercices de service en campagne, et de les engager à se mettre sérieusement au travail.

A 1630, le président central peut enfin clore cette séance de labeur intensif qui dura samedi de 2000 à 0030 et dimanche dès 0730 avec une interruption d'une heure et demie.

Secrétariat central.

Erfreuliches von unserer Werbung

In den letzten Jahren hat sich die Zahl der Sektionen des Schweiz. Unteroffiziersverbandes in erfreulicher Weise vermehrt. Konnte der Zentralpräsident an letzter Delegiertenversammlung feststellen, daß im Laufe des Geschäftsjahres 1933 acht neue Sektionen dem Verband beigetreten seien, so dürfen wir bis heute für 1934 wiederum einen Zuwachs von mehreren Sektionen buchen.

Eine recht erfreuliche Kunde trifft uns aus dem Tessin. Vor kurzem hat sich dort der Unteroffiziersverein *Locarno* gebildet und ist vom Zentralvorstand in den Verband aufgenommen worden. Auf Anregung des Zentralsekretariates hat sich im kürzlich abgelaufenen Wiederholungskurs der Kommandant des Geb.-I.-R. 30 mit der Frage von weiteren Neugründungen im Tessin befaßt mit dem Erfolg, daß während der Vorkurswoche in Chiasso ein Unteroffiziersverein im *Mendrisotto* bei starker Beteiligung und mit großer Begeisterung aus der Taufe gehoben werden konnte. Damit haben wir nun im Tessin an drei Orten Unteroffiziersvereine: in Bellinzona, Locarno und im Mendrisotto. Der Zentralvorstand hofft, daß seine Bemühungen in Lugano ebenfalls von Erfolg begleitet sein werden.

Am 11. November ist ferner in Olten der *Verband schweizerischer Spielunteroffiziere* (Association suisse de sous-officiers trompette) in Anwesenheit von rund 50 Kameraden gegründet worden. Die Spielunteroffiziere bekundeten für ihre Weiterbildung außer Dienst starkes Interesse und genehmigten nach sehr lebhaft verlaufener Diskussion einstimmig den vom provisorischen Komitee vorgelegten Statutenentwurf, der den Anschluß an den Schweiz. Unteroffiziersverband vorsieht. Beireits sind dem neu gegründeten Verband rund 100 Mitglieder beigetreten. Zur Erleichterung der Arbeit wurden divisionsweise Arbeitsgruppen gebildet, die nach einheitlichen Richtlinien des technischen Komitees die Weiterbildung an die Hand nehmen sollen. Als Präsident des Verbandes wurde Wachtm. Traugott Gysin, Schrennengasse 33 in Zürich 3, gewählt und als Präsident des technischen Komitees stellte sich in verdankenswerter Weise der Oberspielinstruktor der Armee, Oblt. Richard, zur Verfügung.

Noch stehen einige weitere Neugründungen und einige Anschlüsse an den SUOV vor der Türe, von denen wir baldige Verwirklichung hoffen. Kameraden, helft mit, den Zusammenschluß des Unteroffizierskorps weiter zu fördern! M.

Verbandsnachrichten

Dritte Solothurnische Unteroffiziers-Tage

8./9. September 1934 in Olten

Nachtrag und Berichtigungen:

Patrouillenlauf. Von den 11 Patrouillen hat keine versagt. Alle Leistungen wurden von Major Mollet, Präsident des Kampfgerichtes, der die Preisverteilung vornahm, mit dem Prädikat « Sehr gut » bedacht. *Den Wanderpreis erhielt die Patrouille des Uof.-Vereins Schönenwerd. Führer: Korp. Hunziker, Schönenwerd.* (Die im « Schweizer Soldat » Nr. 3 vom 11. Oktober veröffentlichte Rangliste ist ungültig.)

Rangliste für den Vierwettkampf (Berichtigung).

1. Solothurn gewinnt den Wanderpreis zum drittenmal.
2. Grenchen gewinnt den Wanderpreis der 2. Division.

Pistolenschießen (Einzelresultate): 1. Füs. Hänni Hans, Solothurn, 97 Punkte. 2. Wachtm. Schreiber Niklaus, Solothurn, 96 P. 3. Adj.-Uof. Schild Silv., Solothurn, 96 P. 4. Adj.-Uof. Crivelli S., Grenchen, 94 P. 5. Büchser Knecht Otto, Olten, 94 P. 6. Oblt. Schnyder W., Balsthal, 94 P. 7. Oblt. Pfluger Roland, Solothurn, 93 P. 8. Füs. Kißling W., Gäu, 93 P. 9. Feldw. Nyffenegger O., Solothurn, 92 P. 10. Feldw. Wüthrich E., Grenchen, 92 P. 11. Wachtm. Stettler Ernst, Olten, 92 P. 12. Oblt. Kißling E., Olten, 92 P. 13. Sold. Kopp Fr., Schönenwerd, 92 P.

Hindernislauf (Einzelresultate): 1. Feldw. Wegmüller W., Solothurn, 65 Punkte (Maximum). 2. Korp. Stürchler W., Olten, 64,5 P. 3. Adj.-Uof. Schild S., Solothurn, 63,75 P. 4. Korp. Pümpin W., Baselland, 63 P. 5. Korp. Scholer H., Baselland, 62,75 P. 6. Wachtm. Stengele J., Olten, 62 P. 7. Korp. Leut-

wyler E., Grenchen, 62 P. 8. Mitr. Glanzmann E., Solothurn, 61,75 P. 9. Wachtm. Biedermann W., Solothurn, 61,5 P. 10. T.-S. Mägli K., Grenchen, 61,25 P.

Gefunden: 1 Armbanduhr (doublé).

Verwechselt: Bajonet Nr. 443781 mit Nr. 422897. — Gewehr: Nr. 285013 und Nr. 426617.

Wir bitten die Kameraden um Nachkontrolle und Meldung an Unteroffiziersverein Olten.

Interkantonaler Patrouillenlauf in Burgdorf

Anlässlich des Interkantonalen Patrouillenlaufes wurde hier beim Schulhaus am Ziel eine neue Windjacke vermißt, die bis heute nicht zum Vorschein gekommen ist. Sollte sie von einem Teilnehmer des Patrouillenlaufes benutzt worden sein, so ist der betreffende Kamerad höflich gebeten, über deren Verbleib der Sektion Burgdorf nähere Auskunft zu erteilen (sie evtl. zuzustellen).

Unteroffiziersverein Neuenstadt und Umgebung

(Korr.) Die Vereinsnachricht in der letzten Nummer des « Schweizer Soldat » muß dahin richtiggestellt werden, daß die « Soirée » nicht am 24. November stattfindet, sondern auf einen späteren Zeitpunkt verschoben wurde.

Die Sektion Neuenstadt und Umgebung hat schon einen schönen Erfolg zu verzeichnen. Am interkantonalen Patrouillenlauf in Burgdorf, an dem auch unser Verein eine Patrouille ins Feuer schickte, errang sie in Kat. B von den 14 Mitkonkurrierenden den 4. Rang.

Sous-Officiers Section Neuveville et des environs

Depuis longtemps on désirait à Neuveville une section de sous-officiers. Une assemblée des intéressés eut lieu le 16 juillet, celle-ci comptait environ 40 officiers, sous-officiers et soldats. Quelques camarades du comité cantonal bernois nous honorèrent de leur présence. Le président de cette dernière, camarade fourrier Wüthrich, nous parla des « Buts et efforts d'une section de sous-officiers ». La décision fut prise en majorité de fonder une section de sous-officiers et de suite on passa à la nomination du comité qui se compose des membres suivants:

Président: Andrej Paul, Serg.-major Sap. 1; Vice-président: Reber Maurice, Lieut. téligr. I. R. 9; Secrétaires: Honsberger H., Cpl. téligr. Comp. I., Meyer Paul, App. sanit. III/12; Caissier: Stucki Paul, fourrier, Inf. Comp. I/26; Chef matériel: Ballif Hans, Sergent, Inf. Comp. III/22; Correspondant: Beer Kurt, Cpl. Inf. mont. III/34; Assesseurs: Giaque Félix, Art. Parc Comp. 6, Sprunger Louis, Serg., Sap. I/2, Bourquin H., Cpl. Drag. 55, Sunier Louis, Cpl. Art. camp. bat. 10.

Le local de société fut choisi à l'Hôtel du Lac. Les assemblées mensuelles et obligatoires ont lieu chaque premier vendredi du mois à 20 h. 15, et chaque vendredi à la même heure ont lieu les assemblées libres.

Comme premier exercice, notons l'exercice de tir au pistolet et au fusil; le résultat peut être considéré satisfaisant. Ainsi la société prit la résolution d'envoyer une patrouille pour participer au concours intercantonal à Berthoud. La section de Bienné se déclare prêt à aider et conseiller notre société. Une soirée théorique fut organisée et le chef du comité technique de Bienné nous donna une allocution intéressante et importante sur: « Exercices en campagne ». Je me permets de remercier la section de Bienné ainsi que le président M. Fankhauser.

Les deux dernières dimanches furent employés à des exercices de lecture de cartes et l'entraînement d'une patrouille

Nur das Coffein ist entzogen, der Geschmack und das Aroma bleiben voll erhalten. Darum ist Kaffee Hag so gesund und so gut. Überall zu haben!

